

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de première
Polynésie française

Histoire – Géographie Enseignement moral et civique

Baccalauréat professionnel

Classes de première

HISTOIRE - État et société en France de 1830 à nos jours

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Adaptation	Orientations et mots-clés
1. Être ouvrier en France (1830-1975)	- 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès - Être ouvrier à... (exemple dans une ville industrielle)	- Si elle est choisie, la situation peut porter sur l'expérience des ouvriers de Makatea.	On rappelle l'évolution du monde ouvrier de 1830 à la fin des Trente Glorieuses. On étudie la constitution d'une culture ouvrière et d'une conscience de classe. On présente les luttes sociales et politiques (grèves, syndicalisme, partis) et le processus d'intégration républicaine des ouvriers et des ouvrières.
2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours	- Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres - Simone Veil et le débat sur l'IVG	- Si elle est choisie, la situation prend en compte les particularités du contexte polynésien dans le débat puis la mise en place de la loi. La légalisation de l'IVG n'est obtenue en Polynésie française qu'en 2001.	On étudie la condition féminine au XX ^e siècle en s'arrêtant sur quelques avancées significatives : scolarisation des filles, conquête des droits civils et politiques, maîtrise de la fécondité et liberté individuelle de la femme.... On montre que les inégalités homme-femme persistent.
3. La République et le fait religieux depuis 1880	- Les lois laïques des années 1880 - Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État	- Si elle est choisie, la situation prend en compte les spécificités de l'application de la loi dans les ÉFO.	On étudie l'évolution des rapports entre la République et les Églises en partant des lois scolaires de Jules Ferry. On montre que la laïcité, est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes régi (sauf exception) par la loi de 1905.
4. De l'État français à la IV^e République (1940-1946)	- La rafle du Vel d'Hiv - Jean Moulin et l'unification de la Résistance		On présente le régime de Vichy et la Révolution nationale, sa collaboration avec l'Allemagne nazie, sa part de responsabilité dans le génocide juif. On étudie le programme du Conseil national de la Résistance et la mise en place de la IV ^e République.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de première
Polynésie française

Classe de première

GÉOGRAPHIE - Des territoires dans la mondialisation

La mondialisation intègre les économies et les territoires dans un système planétaire qui crée une culture mondiale mais n'uniformise pas la planète. Différences culturelles et inégalités économiques caractérisent aussi l'espace mondial.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Adaptation	Orientations et mots-clés
1. Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales - Le circuit mondial d'un produit 	<i>On évoquera les migrations dans l'espace océanien.</i>	On identifie la mondialisation comme l'intégration des économies, des hommes et des territoires dans un système planétaire. On constate que les flux qui parcourent le monde dessinent des réseaux et des pôles, inégalement répartis. On étudie le rôle des acteurs de la mondialisation, en particulier les États, les firmes transnationales, certaines organisations non gouvernementales (ONG).
2. Mondialisation et diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Le cinéma en Asie - Géographie des goûts alimentaire 		On présente l'émergence d'une culture mondiale . On montre que la vitalité des métissages culturels n'exclut pas la pluralité de cultures singulières qui témoignent des appartenances identitaires .
3. Pôles et aires de puissance	<ul style="list-style-type: none"> - La Chine littorale - La Californie 		On montre que les trois grandes aires de puissance et les villes mondiales constituent des centres d'impulsion majeurs du monde. On étudie l'organisation de l'espace d'une des aires de puissance.
4. Les dynamiques des périphéries	<ul style="list-style-type: none"> - Un pays émergent - Un PMA 	<i>- Si elle est choisie, la situation peut porter sur un PMA océanien.</i>	On montre que le monde devient de plus en plus multipolaire avec l'affirmation du rôle de nouvelles puissances, les pays émergents . On met en évidence l'existence de pays qui restent largement en marge des dynamiques de développement de la mondialisation : les pays les moins avancés (PMA) .

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de première
Polynésie française

L'enseignement moral et civique au lycée

Cet enseignement s'adresse à l'élève et à l'apprenti, inscrit au lycée général, technologique et professionnel ou en centre de formation. Un même horaire lui est attribué quelle que soit la série. Il prend également appui sur les différents dispositifs qui organisent la vie des élèves dans les établissements (conseil de la vie lycéenne, heures de vie de classe, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). La formation morale et civique est de la responsabilité de toute la communauté éducative en raison des objectifs poursuivis par cet enseignement.

Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, il embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement. Les valeurs et les concepts appréhendés dans les années passées doivent être approfondis au lycée.

Au lycée, les élèves deviennent réellement capables de peser leurs responsabilités personnelles et collectives. L'enseignement moral et civique prend en compte cette réalité en veillant à articuler constamment les valeurs, les savoirs et les pratiques. Les jeunes au lycée sont conduits à maîtriser les conditions de l'autonomie de jugement et à acquérir une claire conscience de leur responsabilité morale individuelle et collective. Ils s'inscrivent également dans deux registres de citoyenneté : l'un qui vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre qui développe la volonté de participer à la vie démocratique et peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire. Nombre d'élèves atteignent l'âge de la majorité au lycée et acquièrent le droit de vote. Il ne faut pas oublier également que le législateur donne deux missions précises à cet enseignement. La [loi du 27 octobre 1997](#), portant réforme du service national, fait obligation à l'éducation nationale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée défense et citoyenneté). Ensuite, en application de la [loi du 16 mars 1998](#), relative à la nationalité, celle-ci doit également assumer la présentation des principes fondamentaux qui régissent la nationalité française.

Le programme propose une progression pédagogique offrant à chaque niveau une logique directrice : « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination » en classe de seconde, « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » en classe de première, « Pluralisme des croyances et laïcité » et « Biologie, éthique, société et environnement » en classe terminale. Les adaptations nécessaires doivent être faites pour les années du CAP et du BEP qui se font sur deux ans. Ces thèmes offrent toutes les opportunités nécessaires pour permettre aux élèves de réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi, les habitudes sociales, donnant ainsi les moyens de comprendre la spécificité et le rôle de chaque domaine.

Au lycée, quatre types de compétences sont évalués : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'ECJS, principalement les débats argumentés, se prêtent particulièrement aux objectifs et à l'esprit du programme. Il faut en respecter les règles pour leur efficacité. La préparation demande le recours à des sources documentaires variées, qui relèvent de diverses disciplines, et qui peuvent être exploitées au mieux avec les ressources du CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherches en collaboration avec le professeur documentaliste, exposés préparatoires, etc. Il s'agit de contribuer à former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation de points de vue singuliers. Enfin tout débat argumenté doit donner lieu à une réflexion rétrospective en classe. Ces travaux peuvent être redevables de différentes formes d'évaluation. La démarche des travaux personnels encadrés (TPE) offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de première
Polynésie française

Classe de première

L'enseignement moral et civique a pour objectif de permettre aux élèves de saisir les enjeux moraux et civiques de l'appartenance à une société démocratique contemporaine. En classe de première, les élèves réfléchiront au lien qui existe entre société démocratique et société de l'information. Pour chaque thème, les questions éthiques et civiques sont étroitement liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, les projets interdisciplinaires (type TPE) et le partenariat.

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. • Mobiliser les connaissances exigibles. • Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. • S'impliquer dans le travail en équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'idée de citoyenneté européenne. • Voter : citoyenneté, nationalité et souveraineté populaire ; le droit de vote ; les modalités du vote ; éléments de comparaison entre différents régimes démocratiques. • Payer l'impôt : justifications de l'impôt ; les différentes formes de la fiscalité. • S'engager : la notion de militantisme ; les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif. • Défendre : organisation et enjeux de la Défense nationale ; l'engagement dans des conflits armés, la sécurité internationale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voter : à qui accorder le droit de vote et pourquoi ? Voter ou ne pas voter ? Le vote est-il un devoir ? • Payer l'impôt : organisation de débats portant sur l'impôt et la citoyenneté, l'impôt et la solidarité, l'impôt et l'égalité, l'impôt et l'éthique. • S'engager : analyse d'œuvres d'art, de films, de textes littéraires, philosophiques ou historiques sur les problèmes de l'engagement (projet interdisciplinaire souhaitable). • Défendre : débat sur l'éthique et les enjeux de conflits avec des acteurs de la Défense nationale par l'intermédiaire des trinômes académiques. Présentation des métiers de la Défense.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de première
Polynésie française

Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. • Mobiliser les connaissances exigibles. • Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. • S'impliquer dans le travail en équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • La notion d'identité numérique. • Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage. • Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de débats portant sur les atteintes réelles ou possibles à la liberté et à la dignité de la personne par certains types d'usages du numérique, en privilégiant la question des réseaux sociaux. • Réalisation, en lien avec le professeur documentaliste, d'un dossier relatif à un événement et à son exploitation médiatique (projet interdisciplinaire souhaitable).